

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 31/03/2015

Monsieur le président,

La politique d'austérité fait des ravages sur le plan social tout en demeurant totalement inefficace sur le plan économique. Les salariés du privé comme du public paient l'addition des cadeaux fiscaux et des allègements de cotisations sociales accordés aux entreprises. Cette politique constitue un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie.

La DGFIP, exemplaire comme toujours, fournit son contingent de suppressions d'emplois et de réductions budgétaires afin de financer les 50 milliards de réductions programmées de la dépense publique. Pour les personnels, dont les traitements sont gelés depuis bientôt 5 ans, cela se traduit par une dégradation accrue de leurs conditions de travail. Dans le même temps, la Direction Générale avance masquée sur les conséquences pour les services de la réforme territoriale et se prépare, à un démantèlement du réseau. Le mot réforme, au fil des années a perdu tout son sens et symbolise pour les fonctionnaires de l'État, un repli sans fin et à terme l'abandon de certaines missions. Le 9 avril, il est grand temps de dire « assez » en étant tous massivement en grève et en participant aux manifestations.

À la DGFIP nous ne pouvons passer sous silence les propositions concrètes de la Direction Générale relatives à la prime collective qui ont été transmises au ministre sans discussion préalable avec les organisations syndicales.

Ainsi dans les documents du Groupe de Travail ministériel du 10, relatif aux mesures catégorielles, figurent notamment sans préalable, les propositions de la DGFIP en matière d'évolution du dispositif d'intéressement collectif à la performance, « la DGFIP envisage de procéder à un élargissement du périmètre des réorganisations ouvrant droit à la prime de restructuration de service et de mettre en place un dispositif indemnitaire ciblé, permettant de valoriser les services ayant mis en œuvre des réformes ».

Pour F.O, cette orientation préfigure la prime au démantèlement du réseau. Cette proposition contient en filigrane l'idée que les personnels pourraient accepter une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des missions en échange d'une prime, c'est inacceptable tant sur la forme que sur le fond.

La poursuite de la spécialisation aura des effets néfastes sur le réseau de proximité, tant au niveau rural qu'au niveau péri urbain, mettant ainsi un terme à la fiction du Guichet Fiscal Unique, vitrine de la fusion. Il est à craindre que la disparition des postes de catégorie C4 s'en trouve accélérée : ces postes mixtes, qui seraient dans un premier temps spécialisés sur la missions « Secteur Public Local », pourraient ensuite perdre une partie de leur activité, comme la gestion des hébergés pour ceux qui gèrent un établissement hospitalier ou une maison de retraite.

La formation professionnelle constitue le premier point de l'ordre du jour . Comme chaque année FO constate la grande lourdeur dans le calage de cette opération dont le calendrier est modifié chaque année . Force est de constater que les ambitions affichées se heurtent à la réalité du fonctionnement des services et à la saturation de la charge de travail .On y constate une nouvelle attaque contre la qualité du travail des agents par l'accent mis sur l'amélioration de la relation du service aux usagers et la sensibilisation aux règles applicables en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée . La DGFIP comprendra t-elle un jour que les agents n'ont pas à être offert en pâture à des usagers qui sont également des contribuables . , qu'ils ne sont pas plus des délinquants en puissance que des défaillants fiscaux au titre de la déontologie .

Si la formation déconcentrée sur les arrondissements est très appréciée et encourage les agents à s'y rendre , la e-formation appelle encore des réserves par la difficulté à trouver un lieu et un moment propice à sa mise en œuvre pour les services dépourvus de bureaux individuels .

La préparation de la campagne IR constitue le second point important . De nouveau la disponibilité en personnel formé à l'accueil sera la principale condition de la réussite de cette campagne très soutenue chaque année , difficile à absorber . Les téléprocédures ne tarissent pas le flux des usagers , en particulier parce qu 'elles ne concernent pas des gens du même milieu socio- économique mais surtout parce qu'elles génèrent de nouvelles questions à traiter (accès , non réception des avis).

LES ELUS FO-DGFIP